

Strasbourg, le 5 mai 2025

## « Ordonnance verte » : après trois ans, plus de 2 000 femmes enceintes sensibilisées

L'ordonnance verte est un dispositif de santé innovant de la Ville de Strasbourg qui permet à toutes les femmes enceintes et leurs familles de bénéficier de paniers de légumes bio et locaux ainsi que d'ateliers de sensibilisation sur les perturbateurs endocriniens. Créé en 2022, le dispositif de « l'ordonnance verte » continue de séduire de nombreuses femmes enceintes et touche d'ores et déjà plus d'un tiers des femmes enceintes strasbourgeoises et leurs familles.

L'ordonnance verte est un exemple phare de la vision « Une seule santé » qui implique de penser la santé dans toutes les politiques publiques car les santés humaine, animale et environnementale sont interconnectées et co-dépendantes. Le dispositif impacte positivement la santé publique, l'agriculture locale et bio ainsi que notre environnement.

Le dispositif séduit au niveau national et européen avec une proposition de déploiement au niveau national portée par la députée Sandra Regol. Il a suscité l'intérêt de plus de vingt collectivités notamment Bordeaux, Rennes, Angoulême et Metz cette année. La Ville de Strasbourg a pu présenter un retour d'expérience dans le cadre du Réseau Français des Villes santé. L'Agence Régionale de Santé Grand Est, le Régime Local d'Assurance Maladie ainsi que la Caisse Primaire d'Assurance Maladie ont rejoint le dispositif strasbourgeois.

### L'« ordonnance verte » en chiffres-clé

Le nombre d'inscriptions au dispositif « Ordonnance verte » en 2023 s'élevait à 943 femmes soit 29,61% des naissances. Le nombre d'inscription en 2024 était de 918 soit 29,15% des naissances.

Au total, depuis le lancement du dispositif, **plus de 2 000 femmes ont bénéficié** des ateliers de sensibilisation et des paniers distribués chaque semaine pendant 7 mois.

La répartition par quotient familial (QF) des inscriptions est :

- 32,53% : Pas de QF déclaré
- 18,61% en QF3 (> 1602 €)
- 19,31 en QF2 (compris entre 956 et 1602 €)
- 29,55% en QF1 (< 956 €)

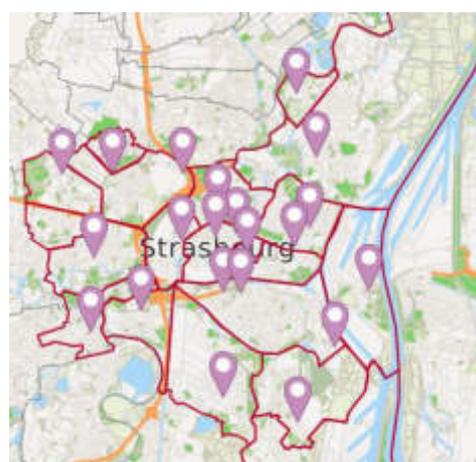


**Soit 51 % de femmes avec le QF 3 et plus et 49 % de femmes avec les plus faibles quotients (< 1 602 €).**

Le nombre d'ateliers organisés depuis le démarrage dépasse les **226 ateliers**, dont 123 pour l'année 2023 et plus 103 depuis janvier 2024.

Le nombre de paniers distribués depuis le démarrage est de **plus de 29 000 paniers**.

On dénombre **plus de 250 professionnels de santé prescripteurs**, dont 50 % de gynécologues, 42 % de médecins généralistes et 8 % de sage femmes.



Pour l'organisation des ateliers, 11 lieux d'accueil sont disséminés dans toute la ville et 22 points de distribution pour les paniers repas sur 26 créneaux.

Le coût annuel du dispositif est estimé à 625 000 € par an. Porté au principal par la Ville de Strasbourg, il bénéficie sur les actions de sensibilisation du co-financement de l'Agence régionale de santé Grand Est (70 000 €) et du Régime local d'assurance maladie (35 000 €).

Une enquête de satisfaction auprès des bénéficiaires a permis d'évaluer le succès du dispositif. Les principaux résultats ont pu montrer que :

- Les changements principaux au sein du foyer concernent la vigilance à l'achat, les achats d'ustensiles sans perturbateurs endocriniens, l'achat de produits alimentaires bio et la cuisine maison.
- **93% des répondantes ont déclaré un changement d'habitudes des personnes de leur foyer** ; dans 82% des cas le changement impliquait également le co-parent et dans 37% des cas les enfants.
- **94% des répondantes a maintenu ces nouvelles habitudes après la naissance de leur enfant,**
- 96% des répondantes pensent avoir les connaissances pour améliorer leur environnement et leur santé.
- 94% des femmes planifient de mettre à jour leurs connaissances sur les questions d'alimentation et de santé environnementale après le dispositif.



Une première évaluation sera complétée par une étude clinique menée en partenariat avec l'INSERM à Grenoble et les Hôpitaux universitaires de Strasbourg votée lors du conseil municipal de mars 2025.

## Un lien bénéfique entre culture et santé

Dans le cadre de Strasbourg Capitale mondiale du livre UNESCO 2024 et de l'Ordonnance verte, des ateliers d'écritures pour les futures mamans ont eu lieu en fin d'année 2024 à la Médiathèque de la Meinau.

Virginie Loth, autrice, conteuse et art-thérapeute, a proposé aux futures mamans d'explorer l'écriture sous la forme d'un « livre objet ». À l'intérieur se mêlent les mots et les matières pour créer un nid douillet pour accueillir le bébé, prendre soin de soi, transmettre en tissant les mots, les histoires de papier, les tissus et les fils.

Ces ateliers ont donné lieu à une exposition de photographie, qui tourne dans les Permanences maternelles et infantiles (PMI) de Strasbourg.

